



LES INFOS DE LA CGT TRESOR DU CHER

Courriel : cgt.018@cp.finances.gouv.fr

Site internet : www.tresor.cgt.fr/18.

vendredi 29 septembre 2006

Numéro : 5/2006

Sécurité de l'emploi, pouvoir d'achat ... : les agents ne laisseront pas l'état s'endormir sur sa copie !

Les agents se sentent, à juste titre, de plus en plus méprisés ! :

Importantes baisses de pouvoir d'achat (voir étude page 4), revendications salariales qui n'aboutissent pas, ministres qui n'entendent pas l'ensemble de leurs exigences...

Il ne faudra pas compter sur la CGT pour les appeler à se résigner !

Les orientations décidées sont mauvaises et doivent être combattues:

- une prime de 350 euros aux 3000 premiers agents victimes d'Hélios vient aggraver le ressentiment . Faudra t-il demain exercer la bonne activité et au bon moment pour pouvoir bénéficier d'un supplément sur la fiche de paie ? Il semblerait que ce soit le cas !

Les agents n'attendent pas à être dédommagés face aux problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des réformes. Dans le cas d'Hélios, ils attendent des solutions concrètes et efficaces pour que l'application fonctionne enfin et que les anomalies et les retards engendrés soient résolus.

La distribution de récompenses ciblées qui exclut une grande partie des personnels qui n'a pas démerité, n'est pas une réponse sérieuse à l'absence de véritables négociations sur la revalorisation des salaires .

- les ministres, les directions demandent toujours plus aux agents pour la réussite des réformes imposées qui se succèdent les unes après les autres.
- les suppressions massives d'emplois ont des effets désastreux et accélèrent la dégradation des conditions de travail, elles mettent en péril la qualité du service public rendu.
- la réforme de la notation qui n'en finit pas de dévoiler ses méfaits sur les carrières , les avancementsavec sa mini réforme (obtenue grâce aux différentes initiatives et recours) visant à calmer le jeu avec l'introduction du +0.01 n'a pas supprimé les inquiétudes, les mécontentements et les oppositions .

Les CAP locales ont révélées de nombreux dysfonctionnements (déclassément d'agents , exclusion pour des raisons diverses ...) et les CAP centrales du 11 octobre pour la catégorie B et du 12 octobre pour la catégorie C vont avoir bien du mal à statuer sur tout cela.

180 points de NBI pour certains, 1 point d'indice pour les autres...

Pendant qu'on nous accorde généreusement un point d'indice au 1er novembre 2006, nos chers édiles continuent de s'octroyer jusqu'à 180 points de NBI par mois.

Vous trouverez la liste des gagnants en lisant l'arrêté du 8 juin 2006 paru au journal officiel du 07 juillet.

La listes des gagnants donne notamment :

fonction	points d'indice	gain annuel en euros	gain annuel en francs
Sec Gen du ministère	180	9716,31	63734,82
Directeur Gen DGCP	180	9716,31	63734,82
DG IGPDE	120	6477,54	42489,88
Direct IGPDE	90	4858,16	31867,41
Chef de service DGCP	125	6747,44	44260,29
SS Dir Ressources humaines	90	4858,16	31867,41
Directeur Copernic	120	6477,54	42489,88
DRCE Bretagne	70	3778,57	24785,76
Directeur de projet DGCP	80	4318,36	28326,58
VOUS	0	0	0

Au total, les bénéficiaires de cette NBI mensuelle sont au nombre de 509 (cela va du directeur départemental de la DGCCRF au secrétaire général du MINEFI) . Près de 50 000 points (49 675 pour être précis) seront alloués chaque mois à ces 509 édiles (596 100 par an), la valeur brute du point d'indice étant de 4,49 euros au 1er juillet, cela représente une somme totale annuelle de **2 676 489 euros par an** .

Dans le même temps le SMIC est augmenté de 1.68 euros par jour pour les 3 millions de smicards qui touchent moins de 1000 euros net par mois .

Comment vivre dignement avec 986 euros par mois quand les prix flambent (carburant, énergie , loyer ...) .

La CGT revendique 1500 euros brut par mois .

L'évolution du SMIC concerne aussi les fonctionnaires

Tableau n°2	1986	1996	2006
Prix INSEE (base déc 1985)	-	+ 30,3 %	+ 49,8 %
SMIC horaire brut en € évolution	4,10 0	5,78 + 40,98 %	8,27 + 101,71 %
SMIC mensuel horaires semaine brut en € évolution	(39 heures) 693,52 0	(39 heures) 976,64 + 40,82 %	(35 heures) 1254,28 + 80,86 %
POINT FP valeur en € évolution	3,357 0	4,096 + 22,01 %	4,498 + 33,99 %
MINIMUM FP Indice Majoré Mini mensuel en € évolution	217 728,47 0	233 954,37 + 31,01%	279 1254,94 + 72,27 %
écart sur le SMIC	+ 5,04 %	- 2,29 %	+ 0,05 %

(Valeurs au 1er juillet)

- le SMIC horaire a doublé en 20 ans, deux fois plus vite que les prix, grâce à la pression syndicale et aux coups de pouce obtenus

- mais progression réduite avec le passage de 39 à 35h

- évolution plus réduite du minimum fonction publique

- perte de la valeur du point d'indice +34% alors que les prix ont augmentés de 50%.

Tableau 3			
Cat C Ech 4 1er éch			
Indice majoré	237	243	279
valeur en €	795,61	995,33	1254,94
évolution	0	+ 25,10 %	+ 57,73 %
écart sur le SMIC	+ 14,72 %	+ 1,88 %	+ 0,05 %
Cat B 1er grade 1er éch			
Indice majoré	256	282	290
valeur en €	859,39	1155,07	1304,42
évolution en %	0	+ 34,41 %	+ 51,78 %
écart sur le SMIC en %	+ 23,92 %	+ 18,27 %	+ 4,00 %
Cat A 1er grade 1er éch			
Indice majoré	337	343	348
valeur en €	1131,31	1404,93	1565,30
évolution en %	0	+ 24,19 %	+ 38,36 %
écart sur le SMIC en %	+ 63,13 %	+ 43,85 %	+ 24,80 %

- pour la catégorie C on passe de 15% au dessus du SMIC à +0.05%.

- de +24%, le début de la catégorie B passe à +4%. Le traitement indiciaire a gagné 2% en 20 ans par rapport aux prix.

- de +63%, le début de la catégorie A passe à +25%. Le traitement indiciaire progresse de 39% contre +50% pour les prix.

Faites vos comptes,
Voyez ci-dessous l'évolution :

Moyenne des 12 plus hauts salaires des dirigeants du CAC 40			
1999	774 000 €		59 fois le SMIC
2004	3 235 000 €	+ 318 %	221 fois le SMIC

COMPTE RENDU DU CTPL DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2006

1)-Restructuration des postes

Après avis favorable du préfet et consultation des parlementaires et élus locaux, la direction a décidé pour les trésoreries suivantes avec date d'effet au 1^{er} janvier 2007:

LERE -fusion juridique(suppression du poste) avec Sancerre

NERONDES -fusion juridique avec Sancoins.

HENRICHEMONT - fusion juridique avec Les Aix

SANCERGUES - gestion conjointe avec Sancerre (maintien du poste)

En plus, il est prévu pour **GRACAY** le rapatriement des impôts sur VIERZON avec maintien de la Trésorerie

Pour **CHATEAUNEUF** : un 'arrangement' a été pris avec les élus locaux pour laisser la trésorerie en 'nom' ; mais en lui enlevant toutes ses charges administratives et comptables avec transfert sur St Florent et ouverture d'une journée et demie par semaine au public.

La cgt trésor 18 a voté contre ces décisions

2)-Résultats de l'absentéisme 2005 et proposition d'une liste des autorisations d'absence dans notre département.

Cette étude sur l'absentéisme englobe les congés longue maladie, les mi-temps thérapeutiques, les bonifications de congés, les absences irrégulières, les autorisations d'absence pour motifs individuels, les concours, les formations initiales et permanentes.

Il en ressort que le taux départemental d'absentéisme (6,52) est inférieur au taux national (7,44) malgré une participation à la formation (3,06) supérieure à la moyenne nationale (2,11)

Malgré ces résultats positifs, la direction a trouvé un petit bémol.En effet, les autorisations d'absence pour motifs individuels sont supérieures à la moyenne nationale (0,77 contre 0,59).la direction souhaitant recadrer ces autorisations diverses a proposé une liste des autorisations d'absence restrictive par rapport à l'instruction V351 de janvier 2006.

Après débat, il a été décidé de créer un groupe de travail (syndicats + service RH) pour l'élaboration.et un nouvelle présentation lors du prochain CTPL .

3)-Budget

Budget rectificatif proposé : 1 875 142,00 – Prévision des dépenses au 31/12/2006 : 1 805 142,00 – Disponible : 70 000, 00 euros dont 50 000,00 réservés aux équipements et travaux prioritaires : installation des agents des domaines, redéploiement des services TG , travaux de sécurité, cablage informatique et téléphonique.

Les 20 000,00 euros restants répartis sur plusieurs trésoreries :

BGES MLE (sièges)-BES (fauteuil- photocopieur)-CHATEAUMEILLANT (meuble coin repas) – LES AIX (climatiseur) – HLM (fauteuil-armoires-photocopieur-) – VIERZON (porte manteau, photocopieur) MEHUN (chariot) BAUGY (photocopieur)

4)- Divers

-Réinstallation de la Trésorerie de Sancoins repoussée à une date ultérieure !

-Permanences

La Chapelle – se tiendra dans les locaux de la Poste à partir du 1/11/2006 ;

Argent – relance envers le maire lui demandant de trouver une solution pour le 1^{er} janvier 2007 .

Lury – échange en cours avec la Poste pour un local.

Le Châtelet – nouveau bureau dans la mairie.

-Demande de la cgt de fermer les postes le 1^{er} janvier 2007 comme pour le 26/12/2006 – refus de la direction ainsi que des autres syndicats prétextant que l'arrêté comptable et les écritures de fin d'année risquent d'être perturbés.

COMPTE RENDU CAPL DU 4 SEPTEMBRE 2006

1. Information sur les modalités d'attribution de la prime HELIOS .

La prime est de 350 € corrigée au prorata du temps de travail et payable avec le traitement de septembre 2006. Tous les agents concernés par le basculement dans l'application HELIOS avant fin juillet 2006 , bénéficieront de cette prime ainsi que l'agent de l'équipe de renfort principalement affecté à cette tâche.

La cgt est intervenue pour rappeler que cette prime ne peut qu'engendrer la jalousie entre les agents et qu'il serait préférable d'augmenter les salaires, ce qui aurait une incidence pour le calcul des retraites .

2 . Recours en notation.

Cadre B : une demande refusée par la direction malgré l'argumentation de la cgt sur le risque de blocage dans l'évolution du grade.

Les élus CGT ont voté contre cette décision.

Cadre C : pas de recours

3 . Bilan de la notation 2006/2005 :

Cadre B : 68 mois ont été attribués, soit 14 x 3 mois et 22 x 1 mois plus 4 mois de report de l'année précédente.

14 agents ont bénéficié d'un avancement accéléré de trois mois et 24 d'un avancement d'un mois . Il reste une réserve de 2 mois qui sera reportée sur 2007

Cadre C : 95 mois attribués + 1 mois de report de l'année précédente.

21 agents ont bénéficié d'un avancement de 3 mois et 33 d'un avancement à 1 mois. Quatre mois sont reportés sur l'année 2007 ;

4 . Situation des effectifs au 31 décembre 2006

Pour 217 emplois B et C implantés, 212,9 seront pourvus au 31 décembre soit un déficit de 4,1 agents.

La répartition au 31 décembre entre cadres B et C sera affectée des résultats de la liste d'aptitude de C en B ; cela devrait permettre la réalisation d'un mouvement de mutation en fin d'année.

Les départs prévisionnels en retraite pour 2007 s'établissent à 12 agents.

Pour recevoir régulièrement toutes les informations

CGT

directement et rapidement par intranet, il suffit de remplir le questionnaire ci-joint et de le retourner à Gérard ROBIN Trésorerie de Bourges Etablissements spécialisés :

NOM

PRENOM

AFFECTATION

.....
.....

accepte de recevoir des informations de l'organisation syndicale ci-dessus dans la boîte électronique suivante: @cp.finances.gouv.fr
les envois pourront cesser sur simple demande de ma part.

Fait à _____ le _____

BULLETIN D'ADHESION



solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT
Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :
du Trésor CGT.

déclare adhérer au Syndicat National

Signature :

Secrétaire Christian Millérioux tél : 06 14 52 31 76 courriel : christian.millerioux@cp.finances.gouv.fr